

Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation

WHEREEZ

Conditions Générales de Ventés et d'Utilisation.....	1
WHEREEZ.....	1
OBJET ET PREAMBULE.....	6
Définitions et champ d'application.....	6
Définitions.....	6
Champ d'application.....	7
Nullité et modifications.....	8
Présentation du Service.....	8
FONCTIONNEMENT.....	8
Compte Utilisateur.....	8
Généralités.....	10
Fonctionnement de la Réservation via l'Interface.....	10
Fonctionnement de la Réservation via l'Offre Sur Mesure.....	11
Fonctionnement de la Réservation via l'Offre Sur Mesure pour des Explorateurs personnes physiques.....	11
Fonctionnement de la réservation via l'Offre Sur Mesure pour des Explorateurs personnes morales.....	12
Achat d'un Bon Cadeau Whereez.....	13
Achat d'une Carte Cadeau ou d'un Bon de Réservation.....	13
Gestion des échanges.....	14
Evaluation de l'Expérience et publication d'avis.....	14
POLITIQUE D'ANNULATION, DE MODIFICATION ET GESTION DES LITIGES.....	14
Annulation d'une Réservation effectuée via l'Interface.....	15
Principes généraux.....	15
Annulation à l'initiative de l'Explorateur.....	15
Annulation à l'initiative du Partenaire.....	16

Annulation et modification d'une Réservation effectuée via l'Offre Sur Mesure.....	16
Principes généraux.....	16
Annulation à l'initiative de l'Explorateur.....	17
Modification des dates de la Réservation à l'initiative de l'Explorateur.....	18
Annulation à l'initiative du Partenaire.....	20
Modification à l'initiative du Partenaire.....	20
Cas de force majeure.....	20
Gestion des litiges et attribution de juridiction.....	21
Droit de rétractation.....	22
Réservation d'une Expérience.....	22
Achat d'un Bon Cadeau Whereez ou achat d'une Carte Cadeau.....	22
ENGAGEMENT DES UTILISATEURS.....	22
Principes généraux.....	22
Engagement des Partenaires lors d'une Réservation ou d'un achat de Carte Cadeau.....	23
Conditions et responsabilité des Partenaires.....	25
PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	26
RESPONSABILITE.....	26
Principes généraux.....	26
Clause limitative de responsabilité.....	26
Assurance et risques.....	27
Continuité de Service.....	27
Responsabilité fiscale des Utilisateurs.....	28
POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE.....	28
Principes généraux.....	28
Collecte et traitement des renseignements personnels.....	29
Gestion des commentaires.....	30
Droit d'opposition, d'accès et de rectification.....	31

Sécurité des données.....	31
PAIEMENT ET COMMISSIONS.....	31
Principes généraux.....	32
Paiement des Partenaires.....	32
Taux des comissions appliquées aux Partenaires et frais liés au service MangoPay.....	32
Taux de commission appliqué aux Partenaires.....	32
Frais de service.....	33
Explication du calcul des prix des Réservations.....	33
Base de calcul pour les Expériences réservées via l'Interface.....	33
Base de calcul pour les Expériences réservées via l'Offre Sur Mesure.....	33

OBJET ET PREAMBULE

Whereez propose un système de réservation d'expériences originales à des Explorateurs (tels que définis ci-après) auprès d'acteurs locaux entreprises ou particuliers, les Partenaires (tels que définis ci-après), pour des séminaires, des expériences régulières d'épanouissement personnel ou des occasions spéciales (anniversaires, enterrements de vie de garçon ou de jeune fille...).

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Explorateur est autorisé à utiliser l'Interface (telle que définie ci-après) afin d'être mis en relation avec un Partenaire et réserver une Expérience proposée par celui-ci et/ou afin d'acheter un Bon Cadeau Whereez ou une Carte Cadeau.

Définitions et champ d'application

Définitions

Dans le présent Contrat, les termes ou expressions suivants, s'ils commencent par une majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, auront la signification qui suit :

- « **Accord** » : désigne le contrat auquel Whereez est tiers, conclu entre un Explorateur et un Partenaire via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure et ayant pour objet la fourniture d'une ou plusieurs Expériences par le Partenaire.
- « **Bon Cadeau Whereez** » : désigne un bon, représentant une somme d'argent, acheté sur l'Interface, transmissible à quiconque et qui donne droit à un montant d'achat valable sur l'ensemble des Expériences (proposées sur les Interfaces ou via l'Offre sur mesure).
- « **Bon de Réservation** » : désigne un bon d'achat, acheté sur l'Interface, transmissible à quiconque et qui donne droit à un montant d'achat valable chez un Partenaire pour une Expérience précise et un nombre prédéfini de personnes.
- « **Carte Cadeau** » : désigne un bon d'achat, acheté sur l'Interface, transmissible à quiconque et qui donne droit à un montant d'achat valable chez un Partenaire pour une Expérience précise et un nombre prédéfini de personnes.
- « **Catalogue d'Expériences** » désigne toutes les Expériences référencées par Whereez et pouvant être proposées dans le cadre d'Offres Sur Mesure mais qui ne sont pas nécessairement référencées sur l'Interface.
- « **Contrat** » ou « **Conditions Générales de Vente et d'Utilisation** » ou « **CGVU** » : désigne le présent contrat conclu entre l'Utilisateur et Whereez, précisant l'ensemble des droits et obligations de ceux-ci dans le cadre de l'utilisation de l'Interface et des Services et de l'achat d'un Bon Cadeau Whereez ou d'une Carte Cadeau.
- « **Expérience** » désigne toute activité proposée par un Partenaire par l'intermédiaire de l'Interface ou de l'Offre Sur Mesure ainsi que les éventuels Services Associés.

- « **Explorateur** » désigne toute personne physique ou morale qui réserve une Expérience via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure ou qui achète une Carte Cadeau via l'Interface.
- « **Interface** » désigne tous sites internet, applications mobiles ou autres supports numériques édités par Whereez et proposant les Services, notamment accessibles aux l'adresses www.whereez.com, www.whereez.fr, www.whereez.paris.
- « **Offre Sur Mesure** » désigne toute proposition commerciale de la part de Whereez pour la réservation d'un lot d'Expériences élaboré sur-mesure en fonction des demandes particulières de l'Explorateur.
- « **Partenaire** » désigne toute personne physique ou morale proposant sur l'Interface une Expérience contre une rémunération définie à l'avance.
- « **Réservation** » : désigne la réservation d'une Expérience via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure par l'Explorateur à la date et l'heure de son choix et selon les conditions proposées par le Partenaire. La Réservation d'une Expérience matérialise la conclusion de l'Accord entre l'Explorateur et le Partenaire.
- « **Service** » : désigne les services de mise en relation, de réservation et la vente de Bons Cadeaux Whereez ou de Cartes Cadeaux proposés par Whereez via son Interface ou via l'Offre Sur Mesure
- « **Service Associé** » : désigne tout service associé et/ou complémentaire à l'Expérience proposé par le Partenaire par l'intermédiaire de l'Interface (par exemple, manger, se déplacer, se loger, s'équiper...) ou de l'Offre Sur Mesure.
- « **Utilisateur** » désigne toute personne physique ou morale inscrite sur les Interfaces ou plus généralement toute personne physique ou morale acceptant d'utiliser les Services dans le cadre des présentes CGVU. Un Utilisateur peut proposer des Expériences en tant que Partenaire et en réserver en tant qu'Explorateur. « **Whereez** » (ci-après indifféremment « **Nous** », « **Nos** », « **l'Entreprise** », la « **Société** ») désigne la société WHEREEZ éditant les Services et notamment la mise à disposition d'une plateforme en ligne de mise en relation entre particuliers et/ou professionnels afin de réserver tous types d'expériences originales, touristiques et/ou de loisirs.

Champ d'application

Les présentes CGVU s'appliquent aux Services proposés via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure par la société Whereez au capital de 15 000 euros, domiciliée au 40 avenue d'Italie 75013 PARIS – RCS Paris 818 300 675.

En accédant et/ou en utilisant les Services de la Société, vous donnez votre accord et consentez à respecter les conditions décrites ci-après.

En cas de non-respect de votre part de tout ou partie des présentes CGVU, Whereez se réserve le droit à tout moment et sans notification préalable de suspendre de manière temporaire ou définitive votre compte et l'accès à ses Services.

Nullité et modifications

Whereez se réserve le droit de modifier à tout moment tout ou partie des présentes CGVU avec un effet immédiat. Dans le cas d'une modification des CGVU, nous nous engageons à en informer nos Utilisateurs au travers de l'Interface, par email ou par tout autre moyen disponible au moins quinze (15) jours avant leur prise d'effet. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur n'accepterait pas ces modifications, il sera libre de supprimer son compte Utilisateur. A défaut de suppression de son compte, les nouvelles CGVU seront dès lors applicables.

Les CGVU applicables sont celles en vigueur lors de la Réservation (ou le cas échéant lors de l'achat d'un Bon Cadeau Whereez ou d'une Carte Cadeau) sauf modification légale ou réglementaire.

Si l'une des stipulations du présent Contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties, sauf les cas où le Contrat ne pourrait subsister sans elle.

Présentation du Service

Whereez met à disposition de ses Utilisateurs, une plateforme de mise en relation entre Explorateurs et Partenaires, dans le but de proposer et/ou réserver des Expériences. Elle peut également proposer un service de réservation de lots d'Expériences organisées pendant une durée et à des dates fixées par l'Explorateur sans passer par l'intermédiaire de la plateforme.

Le rôle de la Société est limité à cette mise en relation et à la facilitation de la Réservation d'Expériences. Whereez ne possède, vend, revend, fournit, gère et/ou contrôle aucun service de transport ou de visites guidées.

En aucun cas, elle ne pourra être qualifiée « d'agence de voyage » ou « de tour opérateur ».

Le rôle de Whereez se limitant à la mise en relation, les Partenaires ne pourront être considérés comme exerçant leur activité sous l'autorité de Whereez.

Par conséquent, vous reconnaissez par la présente que la responsabilité de Whereez se limite à la maintenance et au bon fonctionnement du ou des Interfaces et à la gestion des paiements, à la proposition de programmes d'Expériences dont les tarifs auront pu être négociés par Whereez.

FONCTIONNEMENT

Compte Utilisateur

Un compte Utilisateur permet à un Utilisateur :

- de réserver des Expériences en tant qu'Explorateur ; et
- de proposer des Expériences en tant que Partenaire.

Pour devenir Utilisateur et bénéficier des Services, toute personne doit préalablement s'inscrire en créant un compte Utilisateur et renseigner un certain nombre d'informations personnelles, indispensables au fonctionnement de la plateforme (notamment nom, prénom, e-mail et numéro de téléphone valides).

Chaque Utilisateur reconnaît être âgé de plus de 18 ans au moment de l'inscription et est responsable de la bonne tenue de son profil et notamment de la confidentialité de son mot de passe, de la véracité et de l'exactitude des informations le concernant. Whereez ne pourra en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse ou erronée, d'informations communiquées par les Utilisateurs. Chaque Utilisateur reconnaît disposer de la capacité nécessaire à la conclusion du présent Contrat et à la Réservation. Si l'Utilisateur agit pour le compte d'une personne morale, alors il atteste être le représentant légal ou disposer d'un mandat de la personne morale concernée pour effectuer la Réservation.

Chaque Utilisateur reconnaît par son inscription à l'Interface accepter l'inscription aux infolettres émises par la Société. Il pourra par la suite, se désabonner à tout moment en cliquant sur lien de désabonnement inséré dans chaque infolettre, à partir de son compte Utilisateur sur l'Interface ou par simple demande écrite envoyée par courriel à l'adresse suivante : contact@whereez.com.

Les Utilisateurs s'engagent à ne créer qu'un seul compte Utilisateur, sous leur propre identité, sauf accord exprès de Whereez. Tout manquement à cette disposition pourra entraîner la suppression définitive du ou des comptes de l'Utilisateur ainsi que des Services.

Les Utilisateurs sont informés et reconnaissent que Whereez peut supprimer temporairement ou définitivement tout compte inactif depuis deux ans afin d'assurer la fluidité et la qualité de son Service. L'Utilisateur en sera informé par courriel un mois avant la suppression effective de son compte. Les cas suivants pourront entraîner une suspension temporaire ou définitive du compte Utilisateur, selon la gravité du manquement :

- Manquement de l'Utilisateur à l'un de ses engagements au titre du présent Contrat,
- Publication d'un commentaire contraire à la politique de gestion des commentaires du présent Contrat.

Dans le cas d'une suspension temporaire, Whereez informera l'Utilisateur par courriel en lui demandant de remédier au manquement.

Les Utilisateurs peuvent demander à tout moment la suppression de leur compte par Whereez, en adressant un courriel à l'adresse : contact@whereez.com.

Généralités

Tout Utilisateur souhaitant proposer ou réserver une Expérience doit le faire uniquement via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure. Whereez s'assure de la bonne réception et de la sécurité des paiements ainsi que du bon versement de leur indemnisation aux Partenaires.

Ainsi, une Réservation devient effective une fois le paiement réalisé par l'Explorateur et après confirmation de la demande de Réservation par le Partenaire.

Une politique d'annulation est proposée aux Partenaires afin d'éviter tout abus ou préjudice. Son fonctionnement est décrit à l'article sur la politique d'annulation et s'applique à chaque Réservation.

Fonctionnement de la Réservation via l'Interface

L'Interface permet à un Explorateur, une fois qu'il a créé son compte Utilisateur, d'effectuer et de payer la Réservation de son choix, au tarif indiqué lors de la Réservation.

Lorsque l'Explorateur a choisi une Expérience, il lui appartient de manifester sa volonté d'en bénéficier en effectuant sa Réservation sur l'Interface.

Afin d'effectuer une Réservation, l'Explorateur doit :

- préciser le nombre de personnes qu'il souhaite inscrire à l'Expérience ainsi que la date et l'heure de son choix, dans la limite des possibilités proposées par le Partenaire,
- payer l'Expérience selon l'un des moyens de paiement proposés sur l'Interface et/ou en utilisant un Bon Cadeau Whereez.

Lorsqu'un Explorateur réserve une Expérience et procède au paiement sur l'Interface, une demande d'autorisation de débit est envoyée sur son moyen de paiement. Si cette demande d'autorisation est acceptée, alors une demande de confirmation est envoyée au Partenaire. Whereez adresse à l'Explorateur un courriel confirmant sa demande de Réservation et en rappelant les principales caractéristiques. Le détail de l'Expérience demandée par l'Explorateur sera également disponible sur son compte Utilisateur dans l'Interface.

À compter de l'envoi de la demande de confirmation de la Réservation, le Partenaire dispose d'un délai maximum de 48h pour confirmer ou refuser la Réservation. A défaut de confirmation dans ce délai, la Réservation sera réputée refusée et l'autorisation de débit de l'Explorateur est annulée.

Une fois la demande de Réservation validée par le Partenaire, Whereez enverra à l'Explorateur un second courriel l'informant de la validation de la demande par le Partenaire, en y ajoutant d'autres informations complémentaires permettant d'assurer le bon déroulement de l'Expérience (informations de contacts, notes supplémentaires pour les voyageurs...).

Dans le cas d'un refus de la Réservation par le Partenaire, celui-ci pourra proposer un autre jour ou horaire à l'Explorateur que celui-ci pourra à son tour accepter ou refuser. En cas de contre-proposition validée par l'Explorateur, ce dernier devra procéder à une nouvelle demande de Réservation via l'Interface sur le nouveau créneau proposée par le Partenaire. La demande de Réservation initiale devenant caduque.

La réception d'un paiement valide et l'acceptation de la demande de Réservation par le Partenaire rendent la Réservation effective et l'engagement irrévocable entre les parties.

L'engagement des parties prend fin une fois l'Expérience réalisée et si Whereez ne constate aucune plainte des parties dans un délai de 24h après la date de réalisation de l'Expérience. La Société procédera alors au versement de l'indemnisation du Partenaire tel que défini à l'article 'Paiement'.

Fonctionnement de la Réservation via l'Offre Sur Mesure

Fonctionnement de la Réservation via l'Offre Sur Mesure pour des Explorateurs personnes physiques

Un Explorateur en tant que personne physique peut demander à Whereez de lui établir un devis pour un programme d'Expériences bâti sur mesure en fonction de ses souhaits. L'Explorateur personne physique peut alors émettre une demande via l'Interface ou directement en écrivant à l'adresse suivante : contact@whereez.com.

Une fois la demande réceptionnée, Whereez adressera dans un premier temps à l'Explorateur un courriel confirmant la prise en compte de sa demande.

Une fois le programme sur mesure bâti, la Société enverra la notification à l'Explorateur qui devra s'acquitter d'une somme de 10 € (dix euros) pour avoir accès au devis détaillé. Cette somme sera déduite du montant du devis total en cas de validation de ce dernier et ne sera pas remboursée en cas de refus de ce dernier. Avant de procéder au paiement de cette somme, l'Explorateur, s'il n'est pas déjà Utilisateur, devra accepter les conditions du présent Contrat et autoriser la création de son compte Utilisateur par Whereez

Une fois le paiement de la somme des dix euros réceptionnés par Whereez, le devis détaillé est envoyé à l'Explorateur par courriel. Ce dernier a alors la possibilité d'accepter, de refuser ou de demander une contre-proposition en précisant ses motifs d'insatisfaction.

Après envoi par Whereez le devis restera valide 96 heures jusqu'au paiement du solde. Si ce délai est dépassé, le devis sera réputé refusé par l'Explorateur. A chaque nouvel envoi de version de devis, le délai de 96 heures est reconduit.

En cas de contre-proposition demandée, Whereez constituera un nouveau programme sur-mesure et l'enverra par la suite à l'Explorateur pour validation. Après acceptation finale du devis détaillé par l'Explorateur, Whereez adressera un courriel à ce dernier en lui demandant le paiement du solde du devis final.

Dès réception du paiement du solde, Whereez procédera à la réservation des dites-Expériences auprès des Partenaires et adressera un courriel à l'Explorateur l'informant de la validation de la demande par les Partenaires, et comportant les informations complémentaires permettant d'assurer le bon déroulement du programme d'Expériences réservé (informations de contacts, notes supplémentaires pour les voyageurs...).

Le détail des Expériences réservées par l'Explorateur sera disponible au sein de son compte Utilisateur par consultation du programme détaillé. Ce dernier pourra demander l'annulation ou la modification du dit programme à partir de son compte Utilisateur sur l'Interface.

La réception du paiement et l'acceptation de la demande par le Partenaire rendent la Réservation effective et l'engagement irrévocable des parties.

L'engagement des parties prend fin une fois les Expériences réalisées dans leur intégralité si Whereez ne constate aucune plainte des parties dans un délai de 24h après la date de réalisation de la dernière Expérience du programme. La Société procédera alors au versement de l'indemnisation du Partenaire tel que défini à l'article Paiement.

Fonctionnement de la réservation via l'Offre Sur Mesure pour des Explorateurs personnes morales

Un Explorateur en tant que personne morale peut demander à Whereez de lui établir un devis pour un programme d'Expériences bâti sur mesure en fonction de ses souhaits. Pour procéder à cette demande l'Explorateur personne morale peut émettre une demande via l'Interface ou directement en écrivant à l'adresse suivante : contact@whereez.com.

Une fois la demande réceptionnée, Whereez adressera dans un premier temps à l'Explorateur personne morale un courriel confirmant la prise en compte de sa demande. Une fois le programme sur mesure bâti, Whereez enverra le devis détaillé à l'Explorateur personne morale qui devra s'acquitter d'un acompte d'un montant correspondant à 60 % du montant total du devis en cas d'acceptation de ce dernier. Dans le cas où le délai est inférieur à un mois entre la date de réception du devis et la date de début des Expériences, l'acompte correspondra à la totalité du montant du devis. Après envoi, le devis restera valide 15 jours calendaires jusqu'au paiement de l'acompte. Si ce délai est dépassé, le devis sera réputé non valide. En cas de demande de modifications du devis par l'Explorateur personne morale, chaque nouvelle version de devis restera valide 15 jours.

Avant de procéder au paiement de l'acompte, l'Explorateur, s'il n'est pas déjà Utilisateur, devra accepter les conditions du présent Contrat et autoriser la création de son compte Utilisateur par Whereez

Dès réception du paiement de l'acompte, Whereez procédera à la réservation des dites-Expériences auprès des Partenaires et adressera un courriel à l'Explorateur l'informant de la validation de la demande par les Partenaires et comportant les informations complémentaires permettant d'assurer le bon déroulement du programme d'Expériences réservé (informations de contacts, notes supplémentaires pour les voyageurs...).

Le détail des Expériences réservées par l'Explorateur sera disponible au sein de son compte Utilisateur par consultation du programme détaillé. Ce dernier pourra demander l'annulation ou la modification du dit programme à partir de son compte Utilisateur sur l'Interface.

Dans le cas où le délai est supérieur à un mois entre la date de réception du devis et la date de début des Expériences, le solde du devis correspondant à 40 % du montant total du devis devra être réglée par l'Explorateur personne morale au plus tard un mois avant la date de début des Expériences.

La réception du paiement de l'acompte et l'acceptation de la demande par le Partenaire rendent la Réservation effective et l'engagement irrévocable des parties.

L'engagement des parties prend fin une fois les Expériences réalisées dans leur intégralité si Whereez ne constate aucune plainte des parties dans un délai de 24h après la date de réalisation de la dernière Expérience du programme. La Société procédera alors au versement de l'indemnisation du Partenaire tel que défini dans l'article Paiement

Achat d'un Bon Cadeau Whereez

Sur l'Interface, l'Utilisateur aura la possibilité d'acheter un Bon Cadeau Whereez du montant de son choix. Le montant minimum d'achat est fixé à 10 euros. Le Bon Cadeau Whereez sera valable un an, à compter de la date effective d'achat.

Le Bon Cadeau Whereez permet de payer une Réservation sur l'Interface ou via les Offres Sur Mesure. Si le montant du Bon Cadeau Whereez est supérieur au montant lié à la Réservation, le solde restant sur le Bon Cadeau Whereez n'est pas remboursable, ni utilisable par l'Explorateur ultérieurement.

Dans le cas où la demande de Réservation n'est pas confirmée par le Partenaire, le Bon Cadeau Whereez est toujours utilisable jusqu'à sa date limite d'utilisation.

Suite à l'achat d'un Bon Cadeau Whereez, la Société adressera à l'Utilisateur un courriel lui confirmant son achat et lui attribuant un code permettant le paiement d'une future Réservation par lui ou toute personne de son choix.

Achat d'une Carte Cadeau ou d'un Bon de Réservation

Sur l'Interface, l'Utilisateur aura la possibilité d'acheter une Carte Cadeau ou un Bon de Réservation correspondant à une Expérience en particulier sur l'Interface. Le montant de la Carte Cadeau ou du Bon de Réservation sera proportionnel au prix standard de l'Expérience en question et au nombre de personnes bénéficiant de l'Expérience. La Carte Cadeau ou le Bon de Réservation sera valable un an, à compter de la date effective d'achat, auprès du Partenaire proposant l'Expérience désignée lors de l'achat.

Suite à l'achat d'une Carte Cadeau ou du Bon de Réservation, la Société adressera à l'Utilisateur un courriel lui confirmant son achat, lui donnant les coordonnées du Partenaire à contacter et lui attribuant un code permettant la réservation de l'Expérience directement auprès du Partenaire sans frais supplémentaire.

Dans un délai de quinze jours après la confirmation de l'achat de la Carte Cadeau ou du Bon de Réservation, la Société adressera au Partenaire concerné le montant correspondant à la Carte Cadeau ou du Bon de Réservation diminué des frais de commissions Whereez (cf. § Taux des

commissions appliquées aux Partenaires et frais liés au service MangoPay)Il appartient à l'Explorateur de réserver directement un créneau qui lui convient auprès du Partenaire, pendant la durée de validité de la Carte Cadeau. Whereez ne pourra être tenue responsable de la non réservation de l'Expérience pendant la période de validité de la Carte Cadeau, et ainsi de la perte des avantages liés à l'achat d'une Carte Cadeau.

Passé un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date d'achat de la Carte Cadeau ou du Bon de Réserve, l'Explorateur ne pourra bénéficier d'aucun remboursement. Enfin, pour toute modification de créneau auprès du Partenaire, les conditions générales de vente du Partenaire s'appliqueront pleinement.

Gestion des échanges

Whereez met à disposition de ses Utilisateurs une plate-forme d'échanges d'informations. Chaque Utilisateur demeure seul responsable des contenus qu'il publie ou transmet aux autres Utilisateurs via l'Interface. En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourra être engagée en raison d'une mauvaise utilisation des contenus diffusés par les Utilisateurs.

La Société se réserve le droit de modérer les échanges d'informations entre les Utilisateurs et notamment de supprimer toutes les informations qui ne respectent pas les présentes CGVU.

Evaluation de l'Expérience et publication d'avis

L'Explorateur a la possibilité, une fois qu'il a bénéficié de l'Expérience réservée, de l'évaluer en remplissant le formulaire qui pourra lui être transmis par Whereez. L'Explorateur ne peut évaluer chaque Expérience qu'une seule fois par Réserve.

L'évaluation ainsi effectuée sera diffusée sur l'Interface, de façon anonyme, sauf autorisation expresse de l'Explorateur.

L'ensemble des avis fournis par l'Explorateur est la propriété de Whereez qui peut en user librement. Les avis sont automatiquement archivés de l'Interface vingt-quatre (24) mois après leur publication.

POLITIQUE D'ANNULATION, DE MODIFICATION ET GESTION DES LITIGES

En cas d'annulation par l'Explorateur, celui-ci reconnaît et s'engage à respecter strictement les conditions prévues à l'article suivant et en particulier concernant les frais pouvant lui être imputés, sauf accord entre les parties pour une raison objective et exceptionnelle et/ou d'informations communiquées préalablement par le Partenaire (il s'agit par exemple de l'annulation d'une Expérience en cas de conditions climatiques rendant impossible le bon déroulement de celle-ci).

Toute annulation de la part de l'Explorateur ou du Partenaire pour une telle raison exceptionnelle doit être communiquée par lui à Whereez dans les plus brefs délais et les Utilisateurs reconnaissent que la Société est seule à apprécier le caractère exceptionnel des raisons d'une annulation.

Les conditions d'annulation diffèrent selon que la Réservation a été effectuée via l'Interface ou via l'Offre Sur Mesure.

Annulation d'une Réservation effectuée via l'Interface

Principes généraux

Il est rappelé que Whereez est un tiers à l'Accord conclu entre l'Explorateur et le Partenaire et qu'elle n'est pas responsable de l'annulation d'une Expérience par ces derniers.

Pour les Réservations effectuées via l'Interface, à l'exclusion des Expériences réservées via l'Offre Sur Mesure, le Partenaire aura le choix entre deux politiques d'annulation :

- politique « souple » : toute annulation par l'Explorateur dans un délai :
 - inférieur à 48h avant le début de l'Expérience réservée, ne donne droit à aucun remboursement ;
 - supérieur ou égal à 48h avant le début de l'Expérience réservée donne droit au remboursement de 100 % du montant de la Réservation.
- politique « rigide » : toute annulation par l'Explorateur dans un délai :
 - inférieur à 7 jours calendaires avant le début de l'Expérience réservée, ne donne droit à aucun remboursement ;
 - compris entre 7 et 15 jours calendaires avant le début de l'Expérience réservée, donne droit au remboursement de 50 % du montant de la Réservation ;
 - supérieur à 15 jours calendaires avant le début de l'Expérience réservée, donne droit au remboursement de 100 % du montant de la Réservation.

En aucun cas, les Partenaires ne pourront appliquer d'autres conditions d'annulation que celles prévues dans les présentes CGVU, sauf accord écrit préalable de Whereez pour des circonstances extraordinaires telles que définies à l'article 'Cas des forces majeures'.

Annulation à l'initiative de l'Explorateur

L'Explorateur peut annuler sa Réservation à tout moment. Selon les conditions prévues par le Partenaire pour l'Expérience relative à la Réservation décrites à l'article précédent 'Principes généraux de la politique d'annulation', l'annulation peut donner lieu à remboursement de tout ou partie des sommes payées par l'Explorateur.

Les conditions d'annulation de l'Expérience sont précisées par le Partenaire dans le cadre de la présentation de l'Expérience sur l'Interface et sont rappelées par Whereez à l'Explorateur au sein du courriel de confirmation de sa Réservation.

L'annulation doit être effectuée par l'Explorateur depuis son compte Utilisateur sur l'Interface.

Le cas échéant, Whereez notifiera par courriel à l'Explorateur et au Partenaire, l'annulation effective de la Réservation, dans un délai de quarante-huit (48) heures. Dans ces courriels, Whereez indiquera le montant du remboursement auquel l'Explorateur a droit et le montant que le Partenaire recevra au titre de la Réservation annulée. Whereez procédera au versement des sommes ainsi dues à l'Explorateur, d'une part, et au Partenaire, d'autre part, dans un délai de trois (3) jours ouvrés à compter de l'annulation.

Annulation à l'initiative du Partenaire

Le Partenaire peut annuler la Réservation à tout moment. Le cas échéant, Whereez confirmera l'annulation de la Réservation à l'Explorateur par courriel, dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant l'annulation de la Réservation par le Partenaire depuis son compte Utilisateur sur l'Interface. L'Explorateur sera remboursé à hauteur de 100 % du montant de la Réservation. En cas d'annulation par le Partenaire, ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité relative à la Réservation.

Annulation et modification d'une Réservation effectuée via l'Offre Sur Mesure

Principes généraux

Il est rappelé que Whereez est un tiers à l'Accord conclu entre l'Explorateur et le Partenaire et qu'elle n'est pas responsable de l'annulation d'une Expérience par ces derniers.

Les conditions d'annulation diffèrent selon que l'Explorateur est une personne physique ou morale.

Il est préalablement rappelé que dans le cas de Réservations effectuées via l'Offre Sur Mesure par des Explorateurs personnes physiques, la somme de 10 € (dix euros), n'est pas remboursée en cas de refus du devis, mais elle est déduite du montant total du devis détaillé si celui-ci est validé par l'Explorateur.

Dans le cas de modifications opérées par l'Explorateur sur des Réservations via l'Offre Sur Mesure :

- Toute modification du programme d'Expériences, postérieure à l'acceptation et au paiement du devis, sera considérée comme une annulation desdites Expériences.
- Toute modification de dates, postérieure à l'acceptation et au paiement du devis :
 - o Ne donnera pas lieu à quelconque dédommagement aux Partenaires, si celui-ci est disponible sur le nouveau créneau souhaité ;
 - o Donnera lieu à d'éventuels dédommagements aux Partenaires dus par l'Explorateur, en cas d'indisponibilité sur la nouvelle date demandée.

La différence de montant entre la nouvelle version du devis (après une modification de toute nature de la part de l'Explorateur : date ou Expériences souhaitées) et la précédente devra être réglée par l'Explorateur en sus des éventuels dédommagements ou donnera lieu à un remboursement au profit de l'Explorateur en cas de montant négatif, déduction faite des éventuels dédommagements dus par l'Explorateur.

Annulation à l'initiative de l'Explorateur

Les tableaux suivants récapitulent les différents cas d'annulation à l'initiative de l'Explorateur et les conséquences en termes de remboursement et/ou de dédommagement et les frais de service Whereez inhérents. Les conditions de remboursement et de dédommagements sont différentes si l'Explorateur agit en tant que personne physique ou morale.

1. Cas particulier des annulations de Réservations effectuées via les Offres Sur Mesure par des Explorateurs personnes physiques :

Cas de figure	Personne à l'origine de l'annulation	Moment de l'annulation	Frais de service Whereez payé par l'Explorateur	Montant remboursé à l'Explorateur et montant versé au Partenaire sur le montant total de la Réservation
Annulation	Explorateur personne physique	plus d'un mois avant la date de début des Expériences	Non remboursés	100 % du montant de la Réservation est remboursé à l'Explorateur
Annulation	Explorateur personne physique	entre 1 mois et 15 jours avant la date de début des Expériences	Non remboursés	50 % du montant de la Réservation est remboursé à l'Explorateur 50 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires
Annulation	Explorateur personne physique	moins de 15 jours avant la date de début des Expériences	Non remboursés	Pas de remboursement à l'Explorateur 100 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires

2. Cas particulier des annulations de Réservations effectuées via les Offres Sur Mesure par des Explorateurs personnes morales :

Cas de figure	Personne à l'origine de l'annulation	Moment de l'annulation	Frais de service Whereez payé par l'Explorateur	Montant remboursé à l'Explorateur et montant versé au Partenaire sur le montant total de la Réservation
Annulation	Explorateur personne morale	plus d'un mois avant la date de début des Expériences	Non remboursés	90 % du montant de la Réservation est remboursé à l'Explorateur personne morale 10 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires
Annulation	Explorateur	entre 1 mois et	Non	50 % du montant de la Réservation est remboursé à

	personne morale	15 jours avant la date de début des Expériences	remboursés	l'Explorateur personne morale 50 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires
Annulation	Explorateur personne morale	moins de 15 jours avant la date de début des Expériences	Non remboursés	Pas de remboursement à l'Explorateur personne morale 100 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires

Modification des dates de la Réservation à l'initiative de l'Explorateur

Le tableau suivant récapitule les différents cas de modification à l'initiative de l'Explorateur et les conséquences en termes de remboursement ou de dédommagement pour les Partenaires et les frais de service Whereez inhérents. Les conditions de remboursement et de dédommagements sont différentes si l'Explorateur agit en tant que personne physique ou morale.

1. Cas particulier des modifications des Réservations effectuées via les Offres Sur Mesure par des Explorateurs personnes physiques :

Cas de figure	Personne à l'origine de la modification	Moment de la modification	Frais de service Whereez payés par l'Explorateur	Montant des éventuels dédommagements dus au Partenaire par l'Explorateur
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne physique	plus d'un mois avant la date de début des Expériences	Non applicable	Aucun dédommagement n'est versé aux Partenaires
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne physique	entre 1 mois et 15 jours avant la date de début des Expériences	Non applicable	30 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires en guise de dédommagements s'ils ne sont pas disponibles sur la nouvelle date demandée L'Explorateur personne physique devra s'acquitter du montant total de ce dédommagement
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne physique	entre 14 jours et 7 jours avant la date de début des Expériences	Majoration de 25 % du montant des frais de service initiaux au prorata du nombre d'Expériences remplacées si Whereez trouve un remplacement	50 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires en guise de dédommagements s'ils ne sont pas disponibles sur la nouvelle date L'Explorateur personne physique devra s'acquitter du montant total de ce dédommagement

			dans un délai qui convient à l'Explorateur	
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne physique	moins de 7 jours avant la date de début des Expériences	Majoration de 25 % du montant des frais de service initiaux au prorata du nombre d'Expériences remplacées si Whereez trouve un remplacement dans un délai qui convient à l'Explorateur	100 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires en guise de dédommagements s'ils ne sont pas disponibles sur la nouvelle date L'Explorateur personne physique devra s'acquitter du montant total de ce dédommagement

2. Cas particulier des modifications de Réservations effectuées via Offres Sur Mesure par des Explorateurs personnes morales :

Cas de figure	Personne à l'origine de la modification	Moment de la modification	Frais de service Whereez payés par l'Explorateur	Montant des éventuels dédommagements dus au Partenaire par l'Explorateur
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne morale	plus d'un mois avant la date de début des Expériences	Non applicable	10 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires en guise de dédommagements s'ils ne sont pas disponibles sur la nouvelle date L'Explorateur personne morale devra s'acquitter du montant total de ce dédommagement
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne morale	entre 1 mois et 15 jours avant la date de début des Expériences	Non applicable	50 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires en guise de dédommagements s'ils ne sont pas disponibles sur la nouvelle date L'Explorateur personne morale devra s'acquitter du montant total de ce dédommagement
Modification de la date des Expériences une fois le devis validé	Explorateur personne morale	moins de 15 jours avant la date de début des Expériences	Majoration de 25 % du montant des frais de service initiaux au prorata du nombre d'Expériences remplacées si	100 % du montant de la Réservation est versé aux Partenaires en guise de dédommagements s'ils ne sont pas disponibles sur la nouvelle date L'Explorateur personne morale devra s'acquitter du montant total de ce dédommagement

			Whereez trouve un remplacement dans un délai qui convienne à l'Explorateur	
--	--	--	--	--

Annulation à l'initiative du Partenaire

Le tableau suivant récapitule les modalités de remboursement en cas d'annulation de la Réservation par le Partenaire dans le cadre d'Offres Sur Mesure. Les conditions de remboursement et de dédommagements sont les mêmes si l'Explorateur agit en tant que personne physique ou morale.

Cas de figure	Personne à l'origine de l'annulation	Moment de l'annulation	Frais de service Whereez	Montant remboursé à l'Explorateur sur le montant total de la Réservation
Annulation	Partenaire	Peu importe	Remboursés si Whereez ne trouve pas de remplaçant dans un délai qui convienne à l'Explorateur au prorata du nombre d'Expériences annulées	Remboursement à l'Explorateur de 100 % du montant de la Réservation si Whereez ne trouve pas de prestation remplaçant celle annulée, dans un délai qui convient à l'Explorateur Dans tous les cas, l'Explorateur est remboursé ou redevable de la différence entre le montant du devis initial et celui du devis ajusté

Modification à l'initiative du Partenaire

Dans le cas de Réservations effectuées via l'Offre Sur Mesure, toute modification de disponibilité de la part du Partenaire, postérieure à la validation du devis, sera considérée comme une annulation de sa part.

Cas de force majeure

L'exécution de tout ou partie du Contrat est suspendue en cas de survenance d'un événement fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution, si celui-ci remplit les conditions légales et jurisprudentielles requises pour qualifier la force majeure en droit français.

Cependant, les parties conviennent que les événements suivants seront réputés constitutifs de cas de force majeure : arrêt de la fourniture d'énergie, défaillance et/ou interruption des réseaux de transmission y compris de l'accès au réseau internet, panne et/ou sabotage des moyens de

télécommunications, actes de piratage informatique, incendie, foudre, inondation et autre catastrophe naturelle, dégât des eaux, intempérie exceptionnelle, avarie, épidémie, émeute, guerre, guerre civile, insurrection, attentat, explosion, acte de vandalisme, grève totale ou partielle.

En cas d'annulation d'une Réservation pour cause de force majeure, l'Explorateur est remboursé entièrement du montant de la Réservation. Le cas échéant, il appartient au Partenaire de prévenir Whereez de la survenance d'un tel cas de force majeure avant le début de l'Expérience.

Gestion des litiges et attribution de juridiction

Le présent Contrat est régi par le droit français.

En cas de litige, Whereez recommande à ses Utilisateurs de s'adresser au préalable au service client, par courriel à l'adresse contact@whereez.com.

En cas d'échec de la demande de réclamation, l'Utilisateur personne physique non professionnel peut soumettre gratuitement le litige à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions des articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, en vue de la résolution amiable du litige.

La liste des médiateurs de la consommation compétents est notamment disponible à partir du site internet <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

En cas d'échec du processus de médiation, le tribunal compétent sera déterminé conformément aux règles de droit commun, sauf si l'Utilisateur a la qualité de commerçant.

Pour les commerçants, tout litige entre les parties, relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou, la cessation du Contrat pour quelque cause que ce soit, ainsi que toutes suites qui pourraient en résulter, sera soumis aux tribunaux situés dans le ressort du siège social de WHEREEZ, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs, y compris dans le cas de procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

En cas de litige avec un Partenaire, l'Explorateur s'engage à en informer Whereez dans un délai de 24h suivant la réalisation effective de l'Expérience. WHEREEZ tentera alors de trouver une solution juste pour l'ensemble des parties et ainsi trouver une issue amiable au litige. La Société pourra geler le versement des indemnisations relatives au litige aux Partenaires, le temps de trouver la solution.

Nonobstant ce qui précède, il est rappelé que WHEREEZ est un tiers à l'Accord conclu entre l'Explorateur et le Partenaire, et à ce titre sa responsabilité ne peut être engagée.

Droit de rétractation

Réservation d'une Expérience

Il est rappelé que conformément à l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, l'Explorateur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour la Réservation d'une Expérience via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure.

Achat d'un Bon Cadeau Whereez ou achat d'une Carte Cadeau

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, l'Utilisateur ayant acheté un Bon Cadeau Whereez ou une Carte Cadeau via l'Interface bénéficie d'un droit de rétractation qui peut être exercé dans un délai de quatorze (14) jours à compter de l'achat, sous réserve que le Bon Cadeau Whereez ou la Carte Cadeau n'ait pas été utilisé.

Ce droit peut être exercé auprès de Whereez, par l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : WHEREEZ 40 avenue d'Italie 75013 PARIS.

Whereez remboursera alors l'Utilisateur dans un délai maximum de 14 jours à compter de l'exercice de son droit de rétractation. Le cas échéant, Whereez confirmera à l'Utilisateur le remboursement effectif de son Bon Cadeau Whereez ou de sa Carte Cadeau par courriel.

ENGAGEMENT DES UTILISATEURS

Principes généraux

Les Utilisateurs s'engagent à n'utiliser les services fournis par la Société que pour l'objet prévu et défini à l'article 'Présentation du Service'. Les Utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser le Service notamment pour :

- Communiquer des contenus illégaux, injurieux, discriminatoires ou déplacés ;
- Promouvoir d'autres services ou marques que Whereez (sauf notre autorisation écrite) ;
- Collecter des informations sur les autres membres de la plateforme à leur insu ;
- Contacter les membres pour un tout autre objet que celui prévu et défini à l'article 'Présentation du service et obligations' ;
- Violier les lois locales, nationales ou internationales ;
- Promouvoir toute Expérience criminelle ou répréhensible par la loi ;
- Utiliser des automates ou robots pour créer/réserver des Expériences ou inscrire des Utilisateurs ;
- Compromettre le bon fonctionnement du Service ; ou

- Organiser des offres promotionnelles ou jeux concours sans l'accord préalable de Whereez.

Whereez ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse, non autorisée ou illégale de ses Services. Chaque Expérience doit préalablement être acceptée par Whereez avant d'être publiée sur l'Interface ou référencée dans le Catalogue d'Expériences. Les Utilisateurs reconnaissent que Whereez se réserve le droit de refuser toute Expérience et sans avoir à en justifier, si elle considère que celle-ci n'est pas adéquate à la nature et à l'esprit de son Service. Whereez se réserve le droit de classer le caractère de l'Expérience proposée par un Partenaire selon les critères qu'elle estimera pertinent sans avoir à en justifier, et de la supprimer si nécessaire.

Toute Expérience doit au préalable faire l'objet d'un Accord entre les parties sur l'Interface ou directement via les propositions commerciales de Whereez dans le cadre des Offres Sur Mesure. Les Partenaires s'engagent à effectuer les Expériences conformément aux informations qu'ils délivrent sur l'Interface ou qu'ils référencent sur le Catalogue d'Expériences de Whereez. Whereez ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas de non-respect par le Partenaire de son obligation d'information ou de la réglementation applicable.

Chaque Utilisateur est responsable des contenus qu'il diffuse sur l'Interface et sur le Catalogue d'Expériences Whereez et notamment des textes, photos, vidéos, sons ou tout autre type de contenu. Les Utilisateurs s'engagent expressément à obtenir tous droits et/ou autorisations nécessaires à la diffusion desdits contenus. En aucun cas Whereez pourra être tenu responsable du contenu diffusé par ses Utilisateurs. Toutefois, nous nous engageons à retirer tout contenu frauduleux, si une demande expresse d'un plaignant nous est adressée.

Chaque Utilisateur s'engage à veiller à la bonne réputation et à l'image de Whereez par son comportement et notamment dans ses relations avec les autres Utilisateurs.

Les profils des Utilisateurs (sauf certaines informations relatives au compte Utilisateur) seront publics. Ainsi chaque Utilisateur, et plus particulièrement les Partenaires, reconnaît qu'il est responsable de la bonne tenue de son profil et s'engage à remplir de manière la plus exhaustive possible son profil afin que les autres Utilisateurs puissent obtenir des renseignements pertinents ; et à s'inscrire dans un esprit social que Whereez souhaite mettre en avant.

Engagement des Partenaires lors d'une Réservation ou d'un achat de Carte Cadeau

Il appartient au Partenaire de fournir l'Expérience dans les conditions visées au sein du descriptif de l'Expérience figurant sur l'Interface au jour de la Réservation ou de l'achat de la Carte Cadeau.

Chaque Expérience comporte un certain nombre d'informations à destination de l'Explorateur : titre, description de l'Expérience, politique d'annulation, prix... Chaque Partenaire est responsable des informations qu'il communique sur l'Interface ou dans le Catalogue d'Expériences. De plus, il s'engage à respecter strictement celles-ci lors du déroulement d'une Expérience, et sans possibilité de recours auprès de l'Explorateur pour tout refus de paiement supplémentaire pour la réalisation de services non indiqués dans l'annonce de son Expérience.

Pour chaque Réservation, le Partenaire s'engage à :

- Répondre aux demandes de Réservation qui lui sont adressées dans un délai maximal de 48h pour les demandes effectuées via l'Interface, sans quoi la demande de Réservation sera refusée ;
- Conserver pendant 96h la disponibilité des créneaux pour lesquels il a validé le nombre de places demandées dans le cadre d'une Offre Sur Mesure à destination des Explorateurs personnes physiques ;
- Conserver pendant 15 jours les propositions de tarifs négociés et les créneaux de disponibilité pour les Offres Sur Mesure à destination des Explorateurs personnes morales
- Mettre régulièrement à jour le prix des Expériences qu'il propose sur l'Interface
- S'assurer qu'aucun frais supplémentaire ne sera réclamé lorsque l'Explorateur et ses accompagnants bénéficieront de l'Expérience réservée via l'achat d'une Carte Cadeau sur l'Interface
- Informer l'Explorateur par tout moyen disponible, de tout changement et/ou événement pouvant altérer ou perturber le bon déroulement d'une Expérience qu'il a réservée. Si une modification a lieu, le Partenaire reconnaît que l'Explorateur peut refuser les nouvelles conditions et obtenir le remboursement intégral des frais engagés sans indemnisation pour le Partenaire.
- Respecter strictement les conditions de déroulement et les informations relatives à l'Expérience qui ont été communiquées à l'Explorateur lors de la Réservation. En particulier à se présenter aux horaires convenus et lieux indiqués. A défaut, Whereez se réserve le droit de rembourser intégralement l'Explorateur sans indemnisation pour le Partenaire et de suspendre temporairement ou définitivement l'accès à ses Services.
- Attendre pendant un délai raisonnable l'Explorateur sur le lieu de rendez-vous en cas de retard exceptionnel et/ou si ce dernier l'en a informé par tout moyen disponible.

Conditions et responsabilité des Partenaires

Toute personne souhaitant partager sa connaissance, son savoir-faire, son expertise peut proposer une Expérience sur la plateforme à condition de respecter les présentes CGVU et les lois en vigueur dans son pays.

En outre, chaque Partenaire s'engage :

- A renseigner de manière la plus exhaustive, correcte et claire possible ses annonces et son profil
- A fournir de manière la plus exhaustive et précise possible des réponses aux questions des Explorateurs sur le déroulement d'une Expérience ou tout autre modalité concernant leurs annonces
- A fournir à Whereez sur demande, certains documents pouvant servir d'authentification et/ou de vérification d'identité tels que la photocopie d'une carte d'identité et ceci uniquement dans le but d'assurer le bon fonctionnement du service et de contribuer à sa qualité et à la confiance des Utilisateurs. Whereez s'engage à ne pas utiliser ces documents et informations dans un autre but que l'authentification et/ou vérification d'identité.
- A ne pas proposer d'autres biens ou services que ceux se référant à la nature et l'objet de l'Expérience, et non couverts par ces CGVU (sauf autorisation expresse de Whereez)
- A tarifier à minima une prestation de 5€/ personne
- A être seul responsable de l'évaluation de ses tarifs et par conséquent à considérer dans ses prix les éventuelles taxes auxquelles il est assujetti
- A être pleinement assuré (en particulier concernant les tiers) si l'Expérience proposée l'exige et à vérifier préalablement la validité de son assurance.
- A posséder tout diplôme, certificats ou autorisations démontrant son aptitude à exercer une Expérience si celle-ci l'exige.
- A détenir tous les documents et autorisations requis pour l'exercice de son Expérience si celle-ci l'exige (autorisation locale, permis de conduire...).
- A respecter et faire respecter toutes les règles de sécurité en vigueur
- A s'assurer de la bonne santé et de la capacité physique des Explorateurs si cela est nécessaire à la pratique de l'Expérience proposée.
- A ne contacter les Explorateurs que via l'Interface ou la Société elle-même et à ne pas proposer d'arrangement, quel qu'en soit la nature, dans le but de contourner le Service
- A ne pas enfreindre tout contrat ou accord conclu avec un tiers
- A répondre aux obligations décrites à l'article 'Engagement des Partenaires lors d'une Réservation'

PROPRIETE INTELLECTUELLE

La marque Whereez a été déposée à l'INPI sous le numéro 4194575 en date du 05 juillet 2015.

Les bases de données et le contenu créés via l'Interface demeurent la propriété exclusive de Whereez. Leur utilisation est soumise à la protection du droit de la propriété intellectuelle.

Aucune cession, ni concession de licence, de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers du présent Contrat sur la marque Whereez, sur les bases de données ou sur les contenus des Interfaces, ou sur tout autre droits de propriété intellectuelle, présents ou à venir, détenu par Whereez.

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de tout ou partie des éléments présents sur l'Interface ou de la marque Whereez, pour quelque motif que ce soit, est strictement interdite, sauf accord écrit et préalable de Whereez. Tout usage contraire constituerait une contrefaçon telle que définie par le Code de la Propriété Intellectuelle, et pourra entraîner des poursuites civiles et/ou pénales.

RESPONSABILITE

Principes généraux

WHEREEZ rappelle que son rôle se limite à la mise en relation entre l'Explorateur et le Partenaire en permettant la Réservation de l'Expérience via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure ou via l'achat d'une Carte Cadeau. WHEREEZ demeure un tiers à l'Accord conclu entre l'Explorateur et le Partenaire. Par conséquent, la responsabilité de WHEREEZ ne peut être recherchée en cas d'inexécution, totale ou partielle, de leurs obligations par l'Explorateur ou le Partenaire.

En aucun cas Whereez ne pourra être tenue responsable d'une transaction non effectuée via ses Services, en particulier tout paiement peu importe sa nature ou sa forme, effectué par les parties en contournement de son Service.

Clause limitative de responsabilité

Whereez ne peut en aucun cas être tenue responsable, quel que soit le type d'action en responsabilité engagée, des dommages matériels, immatériels et/ou qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manques à gagner, de pertes de données ou de privations d'usage subis par l'Utilisateur ou par un tiers.

La responsabilité de Whereez sera limitée au montant total de la Réservation, du Bon Cadeau Whereez ou de la Carte Cadeau concerné par le litige, sauf dispositions contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, la responsabilité de Whereez sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

Assurance et risques

Les Explorateurs et les Partenaires sont informés du fait que les assurances peuvent refuser de couvrir les dommages pouvant survenir lors d'une Expérience à l'occasion de laquelle le Partenaire aurait réalisé un bénéfice ou aurait été dans une situation assimilée à une activité professionnelle. Il supporterait seul les conséquences financières résultant de l'absence de prise en charge d'un éventuel accident par son assurance, sans que la responsabilité de Whereez ne puisse être engagée à ce titre.

Les Utilisateurs sont informés et reconnaissent que la Société ne peut être tenue responsable des informations communiquées par les Utilisateurs et en particulier de la véracité et des risques encourus par les Expériences proposées. La responsabilité de Whereez ne peut être en aucun cas engagée en raison d'un sinistre qui serait survenu pour des raisons telles que la communication par le Partenaire d'informations erronées concernant l'Expérience et ses modalités, l'annulation de l'Expérience par le Partenaire ou l'Explorateur, le comportement frauduleux ou la faute d'un Partenaire ou d'un Explorateur, avant pendant ou après l'Expérience, le non-respect des précautions d'usages, des lois locales...

Continuité de Service

Whereez s'efforce par tous les moyens disponibles d'assurer un service le plus réactif possible. Toutefois, Whereez se réserve la possibilité de suspendre ou limiter l'accès à tout ou partie de l'Interface, et ainsi interrompre la fourniture du Service, notamment en cas d'opérations de maintenance, d'urgence ou de tout autre évènement indépendant de notre volonté. L'Utilisateur en sera informé par une mention sur l'Interface.

Dans ce cas, nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires afin de limiter ces perturbations. Les Utilisateurs reconnaissent que Whereez ne peut être tenue responsable pour toute indisponibilité et tout préjudice direct ou indirect résultant de ces faits.

En tant que simple éditeur du Service, Whereez ne peut garantir la qualité du réseau Internet, ni son accès et ne peut garantir l'absence d'interruption du Service propre au réseau Internet.

En conséquence, Whereez ne pourra en aucun cas être tenue responsable de dysfonctionnements dans l'accès au Service, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages des Interfaces, de l'inaccessibilité temporaire ou définitive au Service, de l'utilisation frauduleuse par des tiers des informations mises à disposition sur l'Interface.

En conséquence également, il incombe à l'Utilisateur de protéger son matériel informatique ou autre notamment contre toute forme d'intrusion et/ou de contamination par des virus, Whereez ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'une interruption et/ou contamination par des virus de son matériel résultant d'une faute, maladresse ou négligence de l'Utilisateur. Whereez ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement ou de toute détérioration du matériel de l'Utilisateur résultant d'une faute, maladresse ou négligence de l'Utilisateur ou de fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable de tout dommage qu'il causerait à des tiers ou à la Société, ses représentants, ses administrateurs, ses préposés, et qui résulterait d'un manquement à ses obligations contractuelles ou légales. L'Utilisateur s'engage à répondre auprès de ces personnes et à garantir la Société de toutes les conséquences dommageables résultant d'un tel manquement, notamment en cas de réclamation, plainte, action, mise en cause ou encore mise en responsabilité.

Responsabilité fiscale des Utilisateurs

Chaque Partenaire reconnaît être seul responsable de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect des lois et réglementation fiscale de leur pays, et particulièrement en termes de taxes applicables à son Expérience.

Chaque Partenaire est également responsable d'inclure dans le prix de son Expérience toute somme relative aux dites réglementations fiscales (telles que la TVA par exemple) et de déclarer les commissions perçues aux autorités fiscales référentes.

Chaque Utilisateur accepte de fournir à Whereez et/ou son établissement bancaire, ainsi qu'à toute autorité administrative ou judiciaire compétente en relation avec la prévention ou la lutte contre le blanchiment, tout document pouvant justifier son identité.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Principes généraux

Devant le développement des nouveaux outils de communication, il est nécessaire de porter une attention particulière à la protection de la vie privée. C'est pourquoi, nous nous engageons à respecter la confidentialité des renseignements personnels que nous collectons. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Whereez a procédé le 08/06/2016, sous les n° d'enregistrement 1967271 V0 et 1967270 V0, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à la déclaration préalable du traitement qu'elle opère sur les données personnelles vous concernant. Cette déclaration est une déclaration simplifiée soumise au respect des dispositions de la norme simplifiée n°48 (délibération CNIL n° 2012-209 du 21 juin 2012 portant création d'une norme simplifiée concernant les traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs à la gestion des fichiers de clients et de prospects – JORF n° 0162 du 13 juillet 2012).

Le responsable du traitement des données personnelles vous concernant est Whereez.

Conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48, ont seuls accès à vos données personnelles les salariés, sous-traitants techniques et partenaires de service de Whereez, dont la tâche consiste à faire fonctionner le site ou à améliorer le Service.

Les données indiquées comme obligatoires dans le formulaire permettant de devenir Utilisateur de la plateforme nécessitent une réponse exacte de votre part. Tout défaut de réponse ou toute réponse

jugée anormale par Whereez est susceptible d'entraîner le refus de prendre en compte votre demande d'inscription au Service.

Les données collectées par Whereez dans le cadre des Services rendus sur l'Interface sont traitées conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48 et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 août 2004.

Collecte et traitement des renseignements personnels

En acceptant les présentes CGVU, l'Utilisateur accepte que Whereez collecte, traite et conserve ses données personnelles nécessaires à la réservation d'Expériences et à la fourniture des Services que propose la Société.

L'Utilisateur accepte également que ses données personnelles soient transmises aux Partenaires auprès desquels il aura réservé une Expérience via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure, exclusivement afin de permettre la réalisation de l'Expérience réservée dans les meilleures conditions.

Whereez pourra conserver certaines données personnelles de l'Utilisateur afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et pourra les transmettre dans les conditions fixées par la loi et/ou ses déclarations auprès de la CNIL.

Dans le cas où l'Utilisateur doit transmettre à Whereez des données personnelles d'une tierce personne, il s'engage à obtenir le consentement exprès et préalable de celle-ci, concernant la transmission et le traitement par Whereez desdites données et à lui communiquer le présent article.

Dans le cadre de la fourniture des Services, la Société collectera les informations suivantes :

- Nom et Prénom
- Lieu de résidence
- Adresse email
- Numéro de téléphone
- Date de naissance
- Informations facultatives comme les centres d'intérêts ou une présentation du profil de l'Utilisateur par exemple
- Autres renseignements nécessaires à des questionnaires et/ou l'utilisation de notre Service

Les renseignements personnels que nous collectons sont recueillis au travers de formulaires et grâce à l'interactivité établie entre vous et notre Interface. Nous utilisons également, comme indiqué dans la section suivante, des fichiers témoins et/ou journaux pour réunir des informations concernant votre utilisation du Service.

Ainsi, vos renseignements personnels peuvent être collectés par le biais de formulaires, tels que :

- Formulaire d'inscription à l'Interface
- Formulaire de commande
- Sondage d'opinion
- Concours

Nous utilisons les renseignements ainsi collectés principalement pour les finalités suivantes :

- Suivi de la commande
- Informations / Offres promotionnelles
- Transmission / cession à des partenaires commerciaux à fins de prospection commerciale
- Statistiques
- Contact
- Gestion du site Web (présentation, organisation)

Whereez peut utiliser des fichiers témoins (cookies) et des fichiers journaux (log file) afin d'améliorer le Service, de faciliter et de personnaliser la navigation de l'Utilisateur sur l'Interface et de lui proposer des offres personnalisées. L'Utilisateur peut supprimer les cookies installés lors de sa navigation sur l'Interface via les paramètres de son navigateur internet. Sinon, le type d'informations récoltées est le suivant :

- Adresse IP
- Système d'exploitation
- Pages visitées et requêtes
- Heure et jour de connexion

Quel que soit le type de données récoltées, elles seront conservées pendant une durée maximale de 3 ans à partir du dernier contact effectué par l'Utilisateur. Ces données, stockées sur un serveur situé en France, ne seront pas transférées hors de l'Union Européenne.

Gestion des commentaires

L'Explorateur a la possibilité de demander la suppression de l'avis public qu'il a fourni ou de signaler un avis qui lui semble inapproprié, sur simple demande auprès de Whereez à l'adresse de courriel suivante : contact@whereez.com

Whereez peut effectuer des vérifications et des modérations des commentaires publiés par l'Explorateur. L'Explorateur s'engage néanmoins à être le plus objectif possible.

Whereez se réserve la possibilité de supprimer tout commentaire qu'elle considérerait comme contraires aux lois et réglementations applicables (notamment les commentaires injurieux, diffamatoires, violents, discriminatoires ou obscènes) ainsi que les commentaires à caractère

publicitaire et/ou commercial, les commentaires susceptibles de porter atteinte à la vie privée ainsi que ceux citant des sites web, numéros de téléphone, adresses de courriel ou postales et les commentaires susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers, notamment droits de propriété intellectuelle (par exemple : commentaire citant une marque).

Le cas échéant, l'auteur du commentaire sera informé par courriel de la non-publication de son avis et aura la possibilité de le réécrire et le soumettre à nouveau à publication.

Transmission de vos données personnelles à des tiers

Conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48, Whereez se réserve le droit de transmettre tout ou partie de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale ou d'amélioration de la connaissance de leur marché à ses partenaires commerciaux ; dans le strict respect de la loi « Informatique et Libertés » du 6 Août 2004. Tout usage de données personnelles devra faire l'objet préalable de votre consentement explicite.

Droit d'opposition, d'accès et de rectification

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations le concernant.

Ces droits peuvent être exercés par l'Utilisateur en adressant sa demande par courriel à l'adresse contact@whereez.com, accompagné de tout justificatif utile et en précisant l'objet de la demande, l'adresse de courriel concernée et l'adresse à laquelle une réponse peut être envoyée. Il vous appartient seul de modifier et mettre à jour les données personnelles que vous avez données à Whereez lorsque vous avez rempli votre formulaire d'inscription en ligne. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez du droit de vous opposer sans frais et gratuitement, à ce que les données personnelles vous concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par Whereez ou par ses partenaires commerciaux. Si votre droit d'opposition est exercé pour ce motif directement auprès de Whereez, nous nous engageons à répercuter votre opposition auprès de nos partenaires contractuels auxquels nous aurions éventuellement transmis vos données personnelles.

Sécurité des données

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, Whereez s'engage à prendre toute précaution utile, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données personnelles vous concernant et, notamment, empêcher que vos données personnelles ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

PAIEMENT ET COMMISSIONS

Principes généraux

Whereez utilise la solution MangoPay pour tous les paiements effectués sur l'Interface ou relatifs à l'Offre Sur Mesure. Les conditions générales de la solution MangoPay décrites dans la section suivante serviront donc de référence pour la gestion des paiements relatifs aux Services de Whereez.

La définition des termes utilisés dans la section suivante du service MangoPay ne sera valable que dans la dite section relative au paiement et sera distincte de la définition des termes utilisés dans le présent Contrat.

Paiement des Partenaires

Chaque Partenaire confie à Whereez la responsabilité de collecter les paiements auprès des Explorateurs. Whereez devient ainsi responsable de la sécurité des transactions liées au paiement des Réservations mais également liées au versement correspondant au paiement des Partenaires.

Pour assurer la sécurité de ces transactions, Whereez utilise la solution MangoPay. Les conditions qui s'appliqueront pour toutes les questions relatives aux paiements seront donc celles relevant du contrat cadre de services de paiement en Monnaie Electronique MANGOPAY, décrit ci-après dans la section dédiée.

L'Explorateur dispose d'un délai de 24h après la date prévue de réalisation de l'Expérience afin d'informer Whereez de toute réclamation concernant le déroulement de l'Expérience réservée. Une fois ce délai dépassé sans réception de réclamation relative à l'Expérience réservée, Whereez procédera au paiement des Partenaires concernés (à l'exception des paiements liés aux achats de Carte Cadeau sur l'Interface pour lesquels le paiement des Partenaires est effectué 15 jours après la date d'achat).

Le montant versé au Partenaire correspondra au montant de la Réservation diminué des commissions Whereez, décrites à l'article 'Taux de commission appliqué aux Partenaires'. Il sera effectué sur le compte MangoPay du Partenaire selon les informations communiquées par ce dernier lors de son enregistrement. Le versement du compte MangoPay du Partenaire vers son compte bancaire sera effectué dès réception du versement de la part de Whereez.

Taux des commissions appliquées aux Partenaires et frais liés au service MangoPay

Whereez applique les commissions suivantes aux montants des Réservations effectuées via l'Interface ou l'Offre Sur Mesure.

Taux de commission appliqué aux Partenaires

Ces commissions sont facturées aux Partenaires et sont prélevées sur le montant dû au Partenaire au titre de la Réservation d'Expériences ou de Cartes Cadeaux sur l'Interface ou via l'Offre Sur Mesure, lors du versement aux Partenaires. Ces commissions s'élèvent à 15 % du montant de la Réservation. Le montant de ces commissions inclut notamment la TVA.

Frais de service

Frais liés au service MangoPay

Les frais de service liés à l'utilisation du service MangoPay décrits dans le contrat cadre de services de paiement en Monnaie Electronique MANGOPAY (section 'Frais') ne seront pas facturés à l'Explorateur et resteront à la charge de Whereez.

Frais liés au service d'organisation de l'Offre Sur Mesure

Concernant l'Offre Sur Mesure, des frais de service liés à l'Expérience de recherche, de négociation et d'organisation de programmes d'Expériences seront facturés à l'Explorateur. Ces frais de service se calculeront en multipliant un taux horaire par le temps consacré à ces Expériences de recherche, de négociation et d'organisation. L'estimation de ces frais de service sera portée à connaissance de l'Explorateur dans les propositions de devis qu'il pourra retrouver sur son espace Utilisateur.

Explication du calcul des prix des Réservations

Base de calcul pour les Expériences réservées via l'Interface

La Réservation d'Expériences peut s'effectuer via l'Interface pour tout Explorateur pour un nombre défini de personnes. Dans ce cas, le prix affiché sur une fiche Expérience sera le prix de l'Expérience pour une personne et pour la durée de l'Expérience indiquée sur cette même fiche descriptive. La fiche descriptive de l'Expérience devra indiquer les prestations complémentaires qui sont incluses dans le prix et celles qui ne le sont pas. Par exemple, si l'Expérience comprend un transport ou de la mise à disposition de matériel, ces prestations devront être indiquées comme incluses ou exclues du prix affiché de l'Expérience.

Les Partenaires s'engagent également à indiquer le prix incluant les différentes taxes afférentes à leurs services et notamment la TVA.

Lors d'une Réservation, l'Explorateur choisira le nombre de personnes souhaitant effectuer l'Expérience. Le montant total de la Réservation sera donc le résultat du produit du prix unitaire de l'Expérience et du nombre de personnes souhaitant effectuer l'Expérience.

Base de calcul pour les Expériences réservées via l'Offre Sur Mesure

La Réservation d'Expériences peut s'effectuer via l'Offre sur Mesure pour tout Explorateur pour un nombre défini de personnes. Dans ce cas, le prix affiché sur le devis détaillé correspondra au prix négocié par Whereez de l'Expérience auprès du Partenaire, pour l'ensemble des personnes concernées par la demande de devis. Le prix indiqué sur le devis devra inclure l'ensemble des prestations souhaitées par l'Explorateur. Par exemple, si l'Expérience comprend un transport ou de la mise à disposition de matériel, ces prestations devront être incluses dans le prix affiché dans le devis transmis à l'Explorateur.

Les Partenaires s'engagent également à indiquer le prix incluant les différentes taxes afférentes à leurs services et notamment la TVA.